

## **ANNONCES SUR LE LOGEMENT SOCIAL : PLUS DE 40 MILLIONS D'EUROS EN MOINS PAR AN POUR PARIS HABITAT !**

Face aux annonces du gouvernement relatives à la future réforme du logement et plus particulièrement du logement social, Roger Madec, président de Paris Habitat et Stéphane Dauphin, directeur général ont présenté aux administrateurs, les premières conséquences budgétaires des mesures annoncées et leurs incidences sur la vie quotidienne des locataires.

Pour Paris Habitat, l'impact financier du Projet de Loi de Finances pour 2018 concernant le logement social correspond à un manque à gagner global de 40 millions d'euros. Ce montant se décompose en une baisse de 33 millions d'euros de recettes locatives (28 millions de loyers et 4,6 millions de gel des loyers) auquel s'ajoute l'augmentation de la cotisation à la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social pour un montant de 11 millions d'euros. Par ailleurs, le gouvernement prévoit un principe de mutualisation inter-bailleurs concernant l'APL qui pourrait représenter 11 millions d'euros supplémentaires de perte de recettes pour Paris Habitat.

A titre d'exemple, 30 millions d'euros de fonds propres permettent le financement de 600 logements neufs ou encore la réhabilitation de 1 200 logements. La remise en état annuelle des logements représente un budget de 34 millions d'euros.

Parallèlement, les contreparties proposées par le gouvernement ne compensent pas ce manque à gagner. Le gel du livret A, sur deux ans, représente une diminution des intérêts d'emprunts de 4 millions d'euros.

Si elles étaient maintenues, ces mesures fragiliseraient l'équilibre économique de Paris Habitat et auraient également des conséquences négatives pour les locataires (39% bénéficient d'aides au logement). Malgré la compensation de la diminution du montant de l'APL par une baisse équivalente du loyer, ce sont moins de travaux de maintenance, moins de programmes d'entretien des résidences, donc pour les habitants, une baisse générale de la qualité de leur cadre de vie.

De plus, le durcissement des règles d'application du Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) va contribuer à doubler le nombre de locataires assujettis. Ils sont actuellement 3 500. Le gain pour Paris Habitat sera marginal car 85% des recettes du SLS sont reversées à l'Etat. Cette décision devrait avoir un impact sur la solvabilité des ménages avec des risques accrus d'impayés de loyer et ferait peser de graves incertitudes sur le logement des classes moyennes à Paris.

**Autant d'éléments inquiétants, comme l'ont souligné Roger Madec et Stéphane Dauphin lors du Conseil.** En conséquence, ils ont décidé d'associer Paris Habitat aux deux premières actions publiques de défense du logement social dont le modèle est salué et envié partout ailleurs dans le monde. **Paris Habitat soutient ainsi le rassemblement organisé, samedi 14 octobre à 16h, par le collectif Vive l'APL devant le parvis de l'Hôtel de ville de Paris et, le 17 octobre, la journée d'action nationale de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) pour manifester devant l'Assemblée nationale à 14h. Tous les sites de l'Office seront fermés au public et à ses partenaires en signe de protestation.**

### **PRESSE PARIS HABITAT**

François-Marie Retourné – francoismarie.retourne@parishabitat.fr – 06 07 56 47 91

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12